



MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

VEOLIA, déléataire de la Communauté de Communes du Pays de Sainte Odile

36-38 rue du Maréchal Koenig - CS 50085 - 67213 Obernai Cedex

numéro de téléphone : **0 800 97 41 67** (appel gratuit) | adresse e-mail : **infodechets@ccpsoc.com**

site internet : **www.jetrie-paysdesainteodile.fr**

RESERVEE À L'ENTREPRISE

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique du mandat (RUM) : CCPSO VEOLIA - REOM

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) **ALPHA - Alsacienne de Propreté** à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de **ALPHA - Alsacienne de Propreté**.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée :
- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé
- au plus vite et au plus tard dans les treize mois concernant un prélèvement non autorisé

IDENTIFIANT CRÉANCIER SEPA

FR78ZZZ476234

DÉSIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER

Nom :	
Prénom :	
N° :	Voie :
Code postal :	Ville :
N° de redevable :	

DÉSIGNATION DU CRÉANCIER

ALPHA - Alsacienne de Propreté Lieu-dit Sandgrube 67 560 ROSHEIM
--

DESIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE **IBAN**

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE **BIC**

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Type de paiement* : <input type="checkbox"/> trimestriel
* Cochez la case correspondante
<input type="checkbox"/> mensuel (option possible, si souscrite avant le 31 déc. pour application l'année suivante)

Signé à :

Le (JJ/MM/AAAA) :

Signature :

--

JOINDRE UN RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE (au format IBAN BIC)

Rappel :

En signant ce mandat j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par ALPHA - Alsacienne de Propreté. **En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque.** Je réglerai le différend directement avec ALPHA - Alsacienne de Propreté.